

Philippe Madec

Sur la place publique, l'architecture !

Contribution au livre ARCHI CITOYEN, LES DIX ANS DU PRIX DU PROJET CITOYEN, novembre 2010

Par la proclamation annuelle depuis 10 ans du *Prix du Projet Citoyen*, l'UNSA manifeste que l'architecture relève bien de la chose commune.

Ce rappel s'avère encore plus précieux en ce début de siècle, alors que la place de l'architecture s'estompe, on ne sait où entre l'urbain et la technique, entre le préoccupant enjeu métropolitain et l'hégémonie des technologies environnementales dans la conception et la réalisation des bâtiments. L'architecture serait à la Culture. Mais son Ministère l'a symboliquement réduite à une sous-catégorie du patrimoine. Peut-elle se réfugier au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ? Elle n'y est pas attendue, le mot « architecture » est introuvable dans la Loi Grenelle 1 qui traite tant de bâtiment.

En outre, l'idée même de qualité architecturale s'amenuise. De tout temps, elle donnait sa valeur au projet urbain et son sens à l'emploi de la technique. Aujourd'hui, la qualité environnementale et la qualité d'usage prédominent sur la route du développement durable qui ouvre d'avenir de l'humanité et de ses établissements. Qu'un bâtiment les possède est un progrès en soi, mais pour la doxa contemporaine, qualité environnementale et qualité d'usage associées suffiraient à décrire la qualité architecturale. Utiles, elles ne satisfont que l'approche quantifiable de l'architecture réduite au bâtiment, car mesurables en watts, lux, décibels, mètres cubes, etc. Ne cessons pas de dénoncer la raison instrumentale. Souvenons-nous que la qualité architecturale ne se calcule pas. Elle résulte du savant assemblage de valeurs en apparence contraires : bienveillance à l'égard du « Petit Homme » et préoccupation sociale, sens de l'urbain et du site, conscience globale pour action locale, lumière et matérialisation de la culture vivante, considération du quotidien et goût du futur, partage de figures historiques cohérentes et nécessité d'innovation, maîtrise de la technique et transcendance de la mise en œuvre, précaution environnementale et empreinte écologique, pertinence fonctionnelle tout autant que formelle, valeur esthétique comme revendication éthique.

Alors que la place de l'architecture se détériore, le rôle de l'architecte croît comme homme du bâtiment. Formé à la qualité environnementale, il assume la synthèse des complexes conceptions éco-responsables. Cette situation générale qui oublie l'architecture comme valeur essentielle des établissements humains et valorise l'architecte comme homme du bâtiment paraît contradictoire. Mais elle ne l'est pas. Elle procède du discrédit général de l'architecture et du retour à sa définition vitruvienne : l'architecture ou l'art de bâtir... environnemental.

L'absence de la culture comme quatrième pilier du développement durable autorise tout cela. Alors que la France l'a revendiqué à Johannesburg en 2002 au nom de la protection des diversités culturelles, elle ne figure dans aucun discours national ou texte réglementaire. Ainsi dans la Loi Grenelle I, le vocable « culture » apparaît vingt fois, dix-sept fois dans agriculture, un fois dans sylviculture et deux fois pour la culture des protéagineux et autres légumineux. Pourtant la culture est la seule valeur à même de fédérer dans le projet politique, l'économie, le social et l'environnement tout en apportant sa propre valeur ; elle s'avère le garant du pilier social et le contre-feu absolu pour éviter les dérives dues aux mésemplois du développement durable. L'outil pratique le plus efficace de sa mise en œuvre reste le partage et la médiation citoyenne que promeut tant le Prix du Projet Citoyen.

Pour que l'architecture sorte des quelques cercles, salles ou bureaux qui résonnent encore de débats à son égard, pour que dans d'autres lieux on n'ait plus peur d'en utiliser le nom, portons l'architecture sur la place publique, partageons la. Mettons l'architecture dans le pot commun du débat citoyen, convoquons toutes ses valeurs et rappelons que, depuis des siècles et sans reniement, l'architecte est homme de culture et du politique, juste avant de revêtir son habit d'homme du bâtiment.